

Le débat d'orientation budgétaire 2016



Introduction

Objectifs du DOB

- ⇒ Discuter des orientations budgétaires.
- ⇒ Informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

Obligation légale du DOB

- ⇒ Obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants (Article L2312-1 du CGCT), imposé par la loi du 6 février 1992 dite loi A.T.R.
- ⇒ Réalisé dans les 2 mois avant le vote du budget.

Contexte économique et juridique

Contexte international

Monde:

Le PIB mondial a été de 3.5% en 2015. Son évolution devrait être de 3.7% en 2016.

La situation économique se renforce dans les pays émergents avec un ralentissement de la croissance pour la Chine et l'Inde.

Zone Euro :

La croissance de la zone Euro a été de 1.5% en 2015. En 2016, elle pourrait atteindre 1.7%.

Contexte économique et juridique

En France

La croissance française a fortement rebondi au trimestre 1 2015 (+0.7%) avant de marquer une pause au trimestre 2 (+0%).

On table sur une projection de +0.4% pour le trimestre 3 et +0.3% sur trimestre 4 en 2015.

Pour 2016 on table sur une projection de 1.7%, voir 1.3% suivant les dernières prévisions.

